

## FORMATION POST-PERMIS

### Objectifs :

Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes et de rendre le déplacement plus sûr et plus citoyen  
Réduire la période probatoire de 3 à 2 ans pour les formations traditionnelles et de 2 à 1 an et demi pour les conduites accompagnées.

### Conditions :

Ne pas avoir perdu de points  
La formation doit être réalisée entre 6 mois et 1an de permis  
Formation réalisée par un enseignant diplômé dans une auto-école labellisée

### Programme:

Module 1 : Améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexe (4h)  
Module 2 : Rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité (3h)

### Déroulé de la formation:

Formation sur place  
Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives, actives avec ateliers de travail  
L'assiduité des élèves est certifiée par signature et cosignée par le formateur  
Formation non éligible au CPF